



- |                         |                            |                              |                   |                          |                               |                        |                           |
|-------------------------|----------------------------|------------------------------|-------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------|---------------------------|
| ∞ (1) Matou-ouëscariny. | B Lequemain.               | I Isles aux Oyseaux.         | N Port Royal.     | S (8) Port du rossignol. | 3 L'isle aux coudres.         | 5 Sault.               | 10 Riuere platte (12)     |
| ∞ (2) Gaspay.           | C Ile percée.              | L (7) Riuere des Etechemins. | P Ile Longue.     | SS (9) Lac de medicis.   | 4 (10) Sainte Croix.          | 6 Lac saint Pierre.    | 11 Mantane.               |
| ∞ (3) Oüëscariny.       | D (5) Baye de Chaleur.     | M Menane.                    | Q Cap Fourchu.    | T Sefambre.              | 4 (11) Riuere des Etechemins. | 7 Riuere des Yroquois. | 40 (13) Cap sainte Marie. |
| o-o Quenongebin (4).    | E Isles aux gros yeux (6). |                              | R Port au mouton. | V Cap des deux bayes.    |                               | 9 Ile aux lieures.     |                           |
| A Tadoussiäc.           | H Baye Françoisë.          |                              |                   |                          |                               |                        |                           |

(1) Ce signe se trouve renversé dans la carte. Les Matou-ouëscarini sont évidemment les Algonquins de la rivière Madaouaska. — (2) Dans le premier tirage, le mot Gaspay avait été mis dans la baie des Chaleurs; on entrevoit encore les traces du mot effacé. — (3) Ce signe, dans la carte, a été mis à la place du suivant. Les Ouescarini, ou Ououiechkaïrini, appelés vulgairement la Petite-Nation, demeuraient au nord de l'Outaouais, précisément à l'endroit marqué o-o. — (4) Les Quenongebin, ou Kinouchepirini, demeuraient à l'endroit marqué ∞, c'est-à-dire, au sud des sauvages de l'Île, suivant les Relations. — (5) Cette lettre est placée trop bas dans la carte. — (6) Ile aux Oiseaux. — (7) Cette lettre, placée sur la rivière Saint-Jean, devrait être plus rapprochée de la rivière qui se trouve immédiatement à l'ouest, et qui porte aujourd'hui le nom de Sainte-Croix. — (8) Cette lettre se trouve marquée en double sur la côte d'Acadie; celle qui est rapprochée de Canceau n'est probablement que la première lettre de Savalette, que le graveur aura oublié d'achever. — (9) Ce renvoi paraît indiquer le lac des Deux-Montagnes. — (10) Dans un premier tirage le chiffre 4 avait été placé sur la rivière Chaudière; dans le second, le 4 est effacé, et la pointe Sainte-Croix est indiquée par une croix surmontée d'un 4. — (11) Aucun chiffre ne se trouve sur la rivière des Etchemins. — (12) Ou la Malbaie. — (13) Ce chiffre manque.